



CRC Industries Europe bvba  
Touwslagerstraat 1  
9240 Zele - Belgium  
Tel (+32) (0) 52 / 45 60 11 - Fax (+32) (0) 52 / 45 00 34



## Fiche de sécurité

Regulation EC No 1907/2006 Art.31

**Nom du produit :** Fluide EB 5 **Date de création/révision :** 23.11.10  
**Ref.Nr.:** AB36670-2-231110 **Remplace :** 21.09.09

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

**Nom du produit :** Fluide EB 5  
Aérosol

**Application :** Lubrifiants

**Nom de la société :** **CRC Industries Europe bvba**  
**Touwslagerstraat 1**  
**9240 ZELE**  
**Belgium**  
**Tel.: (+32)(0)52/456011**  
**Fax: (+32)(0)52/450034**  
**E-mail : [hse@crcind.com](mailto:hse@crcind.com)**

**Numéro d'appel d'urgence :(+32) (0)52/45 60 11**  
**Belgique : Antigifcentrum/Centre Antipoisons: 070 - 245 245**

Filiales		Tel	Fax
<b>CRC Industries Finland</b>	Asemanrinne 13, 08500 Lohja AS	(+358)(0)19/32921	(+358)(0)19/383676
<b>CRC Industries France</b>	12, Bld des Martyrs de Chateaubriant F-95102 Argenteuil Cédex	(+33)(0) 1/34112000	(+33)(0)1/34110996
<b>CRC Industries Deutschland</b>	Südring 9, 76473 Iffezheim	(+49)(0)7229/3030	(+49)(0)7229/303266
<b>CRC Industries Iberia</b>	Gremio del cuero S/N, 40195 Segovia	(+34)921/427546	(+34)921/436270
<b>CRC Industries Sweden</b>	Kryptogatan 14, 43153 Mölndal	(+46)(0) 31/7068480	(+46)(0)31/273991

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Santé et Sécurité :

Extrêmement Inflammable  
Irritant pour la peau.  
L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.  
Remarque: Pour les préparations classées nocives en raison du danger en cas d'aspiration, il n'est pas nécessaire de les étiqueter «nocif» avec la phrase R65 si elles sont placées sur le marché sous forme d'aérosols ou dans des récipients munis d'un dispositif scellé de

pulvérisation. (directive européenne 67/548 Annexe VI 9.4)

**Environnement :**

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**Autres dangers :**

Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Sans une aération suffisante la formation de vapeurs explosives est possible.

**3. COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

Composants dangereux	N° CAS	EINECS	w/w %	symbole	phrase-R*	Notes
cyclohexanol	108-93-0	203-630-6	<1	Xn	20/22-37/38	B
cyclohexanone	108-94-1	203-631-1	<0.01	Xn	10-20	A
pentane	109-66-0	203-692-4	30-60	F+,Xn,N	12-51/53-65-66-67	A
CO2	124-38-9	204-696-9	1-5	-	-	A,G
naphta léger (pétrole), hydrotraité (benzène<0.1%)	64742-49-0	265-151-9	30-60	F,Xn,N	11-38-51/53-65-67	B,P
white mineral oil (petroleum)	8042-47-5	232-455-8	5-10			B
tetrafluoroethane	811-97-2	212-377-0	10-30	-	-	B
<b>Explanation notes</b>						
A : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail européenne						
B : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail nationale						
G : exempted from the obligation to register in accordance with art.2(7)(a)of REACH Regulation No 1907/2006						
P : la classification comme cancérogène ne s'applique pas, la substance contient moins de 0,1 % poids/poids de benzène (Einecs no 200-753-7)						

Note H et P de l'Annexe I (67/548/CEE) s'appliquent au naphtas dans ce produit.

Remarque : Pour les substances qui ont une limite d'exposition sur le lieu de travail, voir le point 8.

(\* Explication des phrases de risques: chapitre 16)

#### 4. PREMIERS SECOURS

---

<b>Informations générales :</b>	Les précautions usuelles pour la manipulation des produits chimiques devront être observées En cas de symptômes persistants, faire appel à un médecin
<b>Contact avec les yeux :</b>	Si la substance a touché les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes
<b>Contact avec la peau :</b>	Enlever immédiatement tout vêtement contaminé et mouiller la peau atteinte copieusement avec de l'eau. Ensuite laver avec du savon et de l'eau Consulter un médecin
<b>Inhalation :</b>	Air frais, tenir calme et au chaud. Faire appel à un médecin si des effets négatifs apparaissent
<b>Ingestion :</b>	Il ne se produira probablement pas d'ingestion En cas d'ingestion ne pas faire vomir à cause des risques d'aspiration dans les poumons. Si il y a un doute, faire appel immédiatement à un médecin.

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

---

<b>Point d'éclair (sans propulseur):</b>	< 0 °C (en vase clos)
<b>Limites d'explosion : limite supérieure :</b>	Non connu.
<b>limite inférieure :</b>	Non connu.
<b>Moyens d'extinction :</b>	Mousse, dioxyde de carbone ou agent sec
<b>Procédures de lutte contre l'incendie :</b>	Conservé au frais le(s) récipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau
<b>Risques particuliers de l'exposition :</b>	Les aérosols peuvent exploser à des températures supérieures à 50°C.

#### 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

---

<b>Les précautions individuelles :</b>	Supprimer les points d'ignition Assurer une ventilation adéquate Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
<b>Les précautions pour la protection de l'environnement :</b>	Ne pas jeter les résidus à l'égoût ou dans les rivières Si l'eau polluée atteint les systèmes d'égoûts ou les cours d'eau informer immédiatement les autorités compétentes
<b>Les méthodes de nettoyage :</b>	Absorber la substance répandue avec un matériel inerte approprié Aérer la zone

#### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

---

<b>Manipulation :</b>	Utiliser seulement dans des zones ventilées Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition Ne pas vaporiser sur une flamme ou un corps
-----------------------	---

incandescent.

Ne pas percer ou brûler les aérosols, même après usage.

Ne pas respirer les aérosols ou vapeurs.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

**Stockage :**

Aérosol sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé

Conserver hors de la portée des enfants.

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**Procédures d'ordre technique :**

Assurer une ventilation adéquate

Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition

Eviter l'accumulation de charges électrostatiques

**Protection individuelle :**

Utiliser seulement dans des zones ventilées

Il est recommandé de prendre les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit

**inhalation :**

En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié.)

(Filter type AX)

**la peau et les mains :**

Porter des gants

(nitrile)

**les yeux :**

Porter des lunettes.

**Limites d'exposition :**

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
<b>limites d'exposition professionnelle du CE:</b>			
cyclohexanone	108-94-1	TWA	10 ppm
		STEL	20 ppm
pentane	109-66-0	TWA	1000 ppm
CO2	124-38-9	TWA	5000 ppm
<b>limites d'exposition professionnelle nationales : Belgique</b>			
cyclohexanol	108-93-0	GW/VL	50 ppm
cyclohexanone	108-94-1	GW/VL	10 ppm
		KTW/VCD	20 ppm
pentane	109-66-0	GW/VL	600 ppm
		KTW/VCD	750 ppm
CO2	124-38-9	GW/VL	5000 ppm
		KTW/VCD	30000 ppm
paraffin oils		GW/VL	5 mg/m <sup>3</sup>
		KTW/VCD	10 mg/m <sup>3</sup>
white mineral oil (petroleum)	8042-47-5	GW/VL	5 mg/m <sup>3</sup> (brouillards de l'huile)
		KTW/VCD	10 mg/m <sup>3</sup> (brouillards de l'huile)
<b>limites d'exposition professionnelle nationales : Suisse</b>			
pentane	109-66-0	MAK	600 ppm

CO2	124-38-9	MAK	5000 ppm
tetrafluoroethane	811-97-2	MAK	1000 ppm
<b>limites d'exposition professionnelle nationales : France</b>			
cyclohexanol	108-93-0	VME	50 ppm
		VLE	75 ppm
cyclohexanone	108-94-1	VME	10 ppm
		VLE	20 ppm
pentane	109-66-0	VME	1000 ppm
CO2	124-38-9	VME	5000 ppm
naphta léger (pétrole), hydrotraité (benzène<0.1%)	64742-49-0	VME	1000 mg/m3
		VLE	1500 mg/m3
white mineral oil (petroleum)	8042-47-5	VME	5 mg/m <sup>3</sup> (brouillards de l'huile)
		VLE	10 mg/m <sup>3</sup> (brouillards de l'huile)

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES (pour aérosols sans propulseur)

<b>Aspect : état physique :</b>	Liquide sous pression.
<b>couleur :</b>	Rouge.
<b>odeur :</b>	Solvant.
<b>Point/intervalle d'ébullition :</b>	Non connu.
<b>Densité relative :</b>	0.67 g/cm <sup>3</sup> (@ 20°C).
<b>pH :</b>	Non applicable.
<b>Pression de vapeur :</b>	Non connu.
<b>Densité de vapeur :</b>	Non connu.
<b>Hydrosolubilité :</b>	Insoluble dans l'eau
<b>Point d'éclair :</b>	< 0 °C (en vase clos)
<b>Auto-inflammabilité :</b>	> 200 °C
<b>Viscosité :</b>	Non applicable.
<b>Vitesse d'évaporation :</b>	Non connu.

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

<b>Conditions à éviter :</b>	Aérosol sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition
<b>Matières à éviter :</b>	Agent comburant fort
<b>Produits de décomposition dangereux :</b>	CO,CO2 HF peut se former en cas d'incendie

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

<b>Inhalation :</b>	L'inhalation excessive de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements
<b>Ingestion :</b>	Il ne se produira probablement pas d'ingestion Ne pas faire vomir en cas d'ingestion.Risque de pneumonie
<b>Contact avec la peau :</b>	Irritant pour la peau

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

---

<b>Effect nocifs divers :</b>	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Ne pas jeter les résidus à l'égoût ou dans les rivières
-------------------------------	--

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

---

<b>Produit :</b>	Ne pas jeter les résidus à l'égoût. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage. La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et nationale
------------------	--

## 14. TRANSPORT

---

<b>Numéro UN :</b>	1950
<b>Route/Chemin fer - ADR/RID :</b>	UN1950 Aérosols Classe : 2, PG : NA, Classe code : 5FEtiquette : 2.1, Tunnel : (D)
<b>Environmentally hazardous</b>	YES
<b>Mer - IMDG :</b>	UN1950 Aérosols Classe : 2, PG : NAEtiquette : 2.1
<b>EmS</b>	F-D,S-U
<b>Marine pollutant</b>	P
<b>Air - IATA/ICAO :</b>	UN1950 Aérosols, inflammable Classe : 2, PG : NAEtiquette : 2.1
<b>Environmentally hazardous</b>	YES

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

---

<b>Symbol(s) de danger :</b>	F+ : EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE Xi : IRRITANT N : DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
<b>Phrases de risque (R) :</b>	R38: Irritant pour la peau. R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
<b>Phrases de conseils de prudence (S):</b>	S2: Conserver hors de la portée des enfants. S16: Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. S23: Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. S35: Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. S51: Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Réceptacle sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Sans une aération suffisante la formation de vapeurs explosives est possible.

Classé suivant Dir. 2008/47/CE modifiant la directive 75/324/CEE concernant les législations relatives aux générateurs d'aérosols.

Classification suivant directive 99/45/CE

Remarque: Pour les préparations classées nocives en raison du danger en cas d'aspiration, il n'est pas nécessaire de les étiqueter «nocif» avec la phrase R65 si elles sont placées sur le marché sous forme d'aérosols ou dans des récipients munis d'un dispositif scellé de pulvérisation. (directive européenne 67/548 Annexe VI 9.4)

**Dispositions nationales :**

**France**

Maladies professionnelles: tableau n°: 84

## 16. AUTRES INFORMATIONS

---

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigences de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.

Sauf dans le cas d'études ou de recherches sur les risques sur la santé, la sécurité et l'environnement, aucun de ces documents ne peut être reproduit sans la permission écrite de CRC.

**REVISIONS DANS LE CHAPITRE :** 14

**\*Explication des phrase de risques:**

R11: Facilement inflammable.

R38: Irritant pour la peau.

R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Cette fiche de sécurité peut déjà, à ce moment précis, être révisée pour des raisons liées à la législation, à la disponibilité des composants, ou à des expériences nouvellement acquises. La dernière version de cette fiche technique, qui est la seule valable, vous sera envoyée sur simple demande, ou peut être trouvée sur notre site Internet : [www.crcind.com](http://www.crcind.com). Nous vous recommandons de vous enregistrer sur notre site Internet pour ce produit, afin de recevoir automatiquement chaque dernière version future.